COMMISSAIRES DE JUSTICE
CHAMBRE NATIONALE

Commissaire de justice, auxiliaire de justice

Le commissaire de justice, ce nouvel auxiliaire de justice détient un monopole pour remplir certaines missions. Son rôle est aussi de vous aider à faire valoir vos droits.

En 2022, huissiers de justice et commissaires-priseurs judiciaires se sont rapprochés pour donner naissance à une nouvelle profession, celle de commissaire de justice. « Cela se fait, entre autres, par le biais de formations passerelles », précise Me Régis Granier, commissaire de justice.

Télécharger l’article

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l’objet d’un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)